Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 27.01.10 | 43e année | No 2

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

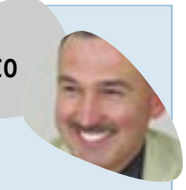

Un trou qui compte

Vendredi passé, sur le coup de midi trente, quelques pierres se détachaient de la voûte du tunnel de l'A5. Ces pierres ne tombaient pas des tunnels actuellement en fonction mais de celui qui, quelques minutes plus tard, sous la pression d'une imposante machine, s'ouvrait désormais sur toute sa longueur. L'histoire de notre Ville était ainsi marquée d'une étape de plus vers une liaison autoroutière complète tant attendue à Serrières.

Ce tunnel offrira aux automobilistes, dès le percement de son deuxième tube puis moyennant quelques aménagements, des conditions de conduite enfin normales.

Mais est-ce bien là l'essentiel?

Rappelons que grâce à ces travaux et une volonté indéfectible de la Ville de Neuchâtel soutenue désormais par le Canton, c'est tout un quartier qui renaîtra.

Un nouvel accès aux rives sera réalisé offrant le plaisir d'aller au lac, ce précieux joyau envié par de nombreuses régions.

L'espace sera rendu aux promeneurs et aux cyclistes. Ils ne seront plus repoussés par l'autoroute actuelle et la voie de chemin de fer contre le bâtiment PMI.

Et le calme reviendra. Le trafic sera pour l'essentiel sous terre.

L 'attente aura été longue. Elle le sera encore un peu mais elle est la preuve qu'en politique, les idées sensées assorties d'une bonne dose de ténacité finissent toujours par s'imposer. Pour le bien du citoyen.

Pascal Sandoz
Directeur des infrastructures et des énergies

Le nombre d'habitants de la ville a augmenté de 314 personnes en 2009.

La ville continue de séduire

Au 31 décembre 2009, la ville de Neuchâtel comptait 32'819 habitants, soit 314 de plus que l'année précédente. Le nombre de personnes ayant élu domicile dans la commune est le plus élevé depuis 1991. Au niveau cantonal, le phénomène est le même: le canton, avec 171.848 habitants, comptait à la fin de l'année 951 personnes de plus qu'à fin 2008.

Le nombre d'habitants de la ville de Neuchâtel est en augmentation constante depuis sept ans. Il s'est agrandi durant ce laps de temps de 1'253 habitants. La population étrangère a également augmenté de 39 habitants pour un total de 10'426.

A cause de nouveaux logements

Les chiffres 2009 illustrent l'efficacité de la politique actuelle du Conseil communal en matière de construction de logements. Les mesures visant à renforcer l'attractivité du centre de l'agglomération continuent également à porter leurs fruits. Avec une volonté de densification du milieu urbain, le Conseil communal poursuit ses réflexions selon trois axes: le développement durable et la réduction des transports pendulaires, l'accroissement de la masse imposable au profit de tous ainsi que le partage entre un plus grand nombre de l'importante offre culturelle et sportive.

Evolution de la population étrangère

Le Contrôle des habitants a recensé 9'087 ressortissants neuchâtelois, 13'306 Confédérés et 10'426 étrangers, à la fin de l'année 2009. L'évolution de la population étrangère a été mesurée par type de permis. Les permis «B» atteignent un total de 3'463 unités, avec une augmentation de 255 unités. Les permis de requérants d'asile «N» totalisent 113 unités, soit une augmentation de 20 unités. Les permis provisoires «F» et les permis de courte durée «L» ont respectivement diminués de 38 et de 198 unités avec un total final respectif de 188 et de 159 unités. Quant à l'établissement de permis «C», il n'a rencontré aucune modification.

La Ville de Neuchâtel offre l'opportunité à un artiste de travailler six mois en Inde.

La Société chorale de Neuchâtel donnera en création une œuvre de Guy Bovet le 14 février.

Les Armourins se produiront sur la scène du Temple du Bas ce samedi à 17 heures.

Les métiers du bâtiment

Stoppa Fils SA

PLÂTRERIE-PEINTURE

Neuchâtel Hauterive Peseux 032 730 30 90

028-423046

Falk Frères SA

«Parquets - Tapis - PVC»

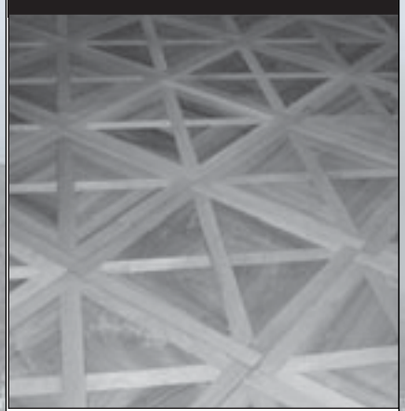

Réparation - Ponçage

Sablons 35 - 2000 Neuchâtel

Tél. 032 725 77 60

Natel 079 637 33 19

www.falkfreres.com

Dans ce numéro

Fun'ambule

Un rapport figure à l'ordre du jour du Conseil général pour sa séance du 1er février. Il concerne une demande de crédit de 200'000 francs pour la révision complète d'un des deux véhicules du Fun'ambule.

Page 8

A l'unanimité

Le Conseil général a récemment accepté à l'unanimité le programme politique du Conseil communal. Développé selon 5 axes stratégiques, ce programme entend mettre en œuvre 158 mesures. Malgré un vote unanime, les avis des groupes étaient plutôt mitigés.

Page 9

Payer par internet

Le site de la police de la Ville permet dorénavant d'effectuer plusieurs opérations administratives par internet. Il est désormais possible de payer et d'imprimer les autorisations d'accès à la zone piétonne, ainsi que les demandes de stationnement pour les visiteurs.

Page 10

Cyberthé

Pro Senectute Arc jurassien et le Service de la jeunesse et de l'intégration de la Ville ont mis en place un atelier Cyberthé. Dans ce cadre, des jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage tâchent de résoudre les problèmes informatiques de leurs aînés.

Page 16

La Ville de Neuchâtel met au concours un séjour pour artiste à Varanasi, en Inde

Après le bain purificateur dans les eaux sacrées du Gange vient le moment du sermon et de la prière sur les ghâts au bord du fleuve. • Photo: sp

Six mois à Bénarès

La Ville de Neuchâtel offre l'opportunité à un ou une artiste de travailler six mois dans la ville indienne de Varanasi (ou Bénarès), au bord du Gange. Ce séjour est assorti d'une bourse de 9'000 francs. Les personnes désireuses de développer un projet artistique dans la ville sainte par excellence de l'hindouisme sont invitées à déposer leur candidature auprès de la Direction de la culture jusqu'au 19 février au plus tard.

Neuchâtel fait partie avec 16 autres cités suisses de la Conférence des villes en matière culturelle (CVC). Cette Conférence constituée par les délégués culturels des villes en question propose des séjours pour artistes au Caire, en Egypte, ainsi qu'à Varanasi, en Inde. La CVC loue dans l'une des sept villes saintes de l'hindouisme trois bungalows bien équipés situés dans les jardins de la propriété d'une ancienne famille aisée de la ville. Chacun des bungalows est occupé pendant six mois par le boursier de l'une des villes de la CVC.

De juillet à décembre

Neuchâtel, Berne et Saint-Gall disposeront des lieux du 1er juillet au 31 décembre 2010. Ce séjour s'adresse à des artistes de toutes disciplines qui se sentent attirés par Bénarès et que la cité sainte bâtie au bord du Gange est susceptible d'inspirer. Il suffit pour faire acte de candidature d'envoyer dans les délais à la Direction de la culture, Fbg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel, une lettre de motivation accompagnée d'un projet précis et d'un curriculum vitae avec photos des œuvres déjà réalisées.

Bûchers funéraires

Bénarès est la ville dans laquelle près d'un million de pèlerins viennent chaque jour pour prendre un bain rituel et purificateur dans le Gange. Les défunts sont incinérés sur des bûchers et leurs cendres dispersées ensuite dans les eaux sacrées du fleuve. Cette dissolution dans la source originelle permet d'échapper au cycle des réincarnations. Une partie importante des activités de cette ville grouillante et chaotique de quelque deux millions d'habitants se déroulent sur les quais ou ghâts. Cité consacrée au Dieu Shiva, Bénarès abrite également une communauté musulmane importante.

Choc culturel

Capitale de la soie, Bénarès est une ville fascinante dont on ne revient pas indemne. L'Occidental y subit un choc culturel violent susceptible de remettre en question bien des certitudes. C'est pourquoi ce séjour est destiné à des artistes ouverts à d'autres façons de penser, flexibles, sans a priori et capables de côtoyer au quotidien la mort et l'extrême pauvreté. Une bonne connaissance de l'Inde, de son système de castes, de ses religions et traditions constitueront un atout certain pour les personnes intéressées par ce séjour de même qu'une excellente maîtrise de la langue anglaise.

La bourse de 9'000 francs qui accompagne l'appartement-atelier de Bénarès permet largement de financer le voyage et de couvrir les frais de séjour sur place. La vie demeure très bon marché en Inde. Par le passé, la photographe Chloé Nicolet a occupé durant six mois l'atelier réservé à la ville de Neuchâtel.

- **Informations supplémentaires: www.ksk-cvsc.ch/fr/upload/file/Rapport%20Varanasi%202009.pdf**

La Société chorale de Neuchâtel se produira dimanche 14 février au Temple du Bas

Une création pour la Saint-Valentin

Pour son concert annuel, la Société chorale de Neuchâtel (SCN) donnera en création une œuvre de Guy Bovet. Intitulée « Othon de Grandson, poète des amoureux », cette création a été spécialement commandée pour l'occasion par la SCN dont le concert annuel aura lieu dimanche 14 février à 17 heures, au Temple du Bas. Cette œuvre s'inspire d'un livret de l'écrivain valaisan Daniel Rausis et de poèmes d'Othon III de Grandson. C'est à ce chevalier poète du moyen-âge que nous devons l'introduction de la fête de la Saint-Valentin en Suisse et en France.

La Société chorale de Neuchâtel propose une création originale pour son concert annuel de février. • Photo: sp

Accompagnés de l'Orchestre philarmonique romand, les 70 choristes de la SCN interpréteront cette œuvre avec deux solistes: le ténor Gilles Bersier et le baryton, Nicolas Pernet. Le chœur chantera également la « Missa di Gloria » de Giacomo Puccini. Une seconde représentation sera donnée dimanche 21 mars à 17 heures au Temple de Morges.

La chorale neuchâteloise

Fondée en 1873, la SCN a pour but de développer le goût et la connaissance de grandes œuvres chorales à Neuchâtel. Sous la direction de Gilbert Bezençon depuis 1995, la chorale est toujours accompagnée d'un orchestre. Elle se compose actuellement de 70 choristes qui se réunissent une fois par semaine. La SCN a interprété de nombreuses œuvres connues telles que la « Messe en si » et la « Passion selon St-Jean » de Bach ainsi que le « Requiem » de Fauré. La chorale programme régulièrement des œuvres moins connues ou alors oubliées.

Création de la cantate

Gilbert Bezençon, directeur de la SCN brûlait d'envie de pouvoir commander une œuvre à Guy Bovet, après avoir assisté à l'opéra burlesque « West Pomme Story » aux Jardins musicaux 2007. Dans le même temps, Laurence Burri, présidente de la SCN souhaitait trouver une idée particulière en lien à la fête des amoureux pour le concert annuel 2010 qui tombait sur un 14 février. Inspiré par le personnage d'Othon III de Grandson, Daniel Rausis, le parolier de la cantate commença à travailler autour du personnage. L'idée trouvée, le comité de la SCN a réuni, entre 2007 et 2008, les fonds nécessaires à la commande de l'œuvre. Quelque 16'000 francs ont été rassemblés grâce à la générosité de nombreux sponsors. Guy Bovet reçut la commande à fin 2007 et en juin 2008, les choristes se mirent à l'œuvre !

Le personnage d'Othon

Othon III de Grandson était un chevalier et poète du XIVe siècle. Deux éléments ressortent de son histoire: les batailles et les poèmes. Il a fréquenté de nombreux rois de France et d'Angleterre. Né entre 1340 et 1350 en Suisse, il a combattu pour le roi d'Angleterre. Puisé dans ses relations avec la noblesse anglaise, le thème de la Saint-Valentin tient une grande place dans son œuvre. Il a introduit la fête des amoureux notamment en Suisse et en France. Accusé par erreur de la mort d'un duc de Savoie, il mourut en duel. (ak)

Temple du Bas, dimanche 14 février, à 17 heures. Location: Le Strapontin, tél. 032 717 79 07.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Jusqu'au 31 mars, exposition « L'illustration botanique du XVIIe au XIXe siècle ».

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente « La nature dans tous ses états ». Jusqu'au 31 janvier, exposition Martial Leiter – guerres. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi. Mardi 2 février à 12h15, mardi du Ruckers. Concert donné par Pascal Dober et Pierre-Laurent Haesler.

Samedi 6 février à 16h30: « La collection comme vision de l'histoire de l'art à travers le legs Amez-Droz ». Conférence donnée par Séverine Cattin, historienne de l'art.

Dimanche 7 février à 14, 15 et 16 heures, démonstrations publiques des automates Jaquet-Droz.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 16 mai, exposition « Helvetia Park ». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 28 février, exposition « parce Queue ». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 31 janvier, exposition Martial Leiter – guerres. Dessins de presse. Du 3 février au 16 mai, exposition « Dürrenmatt caricaturiste: nouvelles acquisitions ». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie du Pommier (rue du Pommier 9), jusqu'au 28 février, exposition Stéphanie Linder, tableaux inspirés de *Pièce de cœur* de Heiner Müller. Ouvert lu-ve de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures (sauf le lundi matin).

Concerts

Théâtre du Passage, mardi 2 février de 12h30 à 13h15, midi-musique « Au coin du feu », en écho au Conte d'hiver, de William Shakespeare. Myassa El-Koucha, piano, Francisco Leal Gomez, piano. Réservations: billetterie tél. 032 717 79 07 ou restaurant: 032 717 82 24.

Théâtre

Théâtre Tumulte (rue E.-Borel 13), samedi 30 janvier à 20h30 et dimanche 31 janvier à 17 heures, supplémentaires de « Landru et fantaisies », de Christian Siméon. Réservations: tél. 032 730 69 88 ou www.tumulte.ch

Conférences

Association culture, excursions, nature (ACEN), samedi 30 janvier à 16 heures au Lycée Jean-Piaget, Beaux-Arts 30, conférence avec film de M. Christian Clot, auteur, explorateur d'origine neuchâteloise.

Divers

Club de Loisirs, la Joie du lundi, lundi 25 janvier à 14h30 à l'Armée du Salut, rue de l'Ecluse 18, 2e étage: « Bénévolat – des ordinateurs pour l'Ukraine », présentation de M. Pierre-André Degen, trésorier du club.

L'actualité culturelle

« Douze vendredis »

Le premier concert de l'année de la série des «Douze vendredis» sera donné par Johannes Fankhauser, ce vendredi à la Collégiale.
Domicilié dans le canton de Bâle-Campagne, titulaire de l'église d'Aarau, Johannes Fankhauser a commencé ses études musicales par des leçons de piano à l'âge de huit ans. Après avoir pratiqué l'orgue en autodidacte, il a poursuivi son cursus à l'Académie de musique de Bâle jusqu'à l'obtention d'un diplôme de concert dans la classe de Guy Bovet. Fasciné dès son plus jeune âge par l'improvisation, il fera la preuve de ses talents dans ce domaine en y consacrant une partie du concert qui prolongera l'atmosphère de Noël et de l'Epiphanie, tout d'abord par des pièces de J.S. Bach, M. Duruflé, T. Dubois et D. Roth, puis par des improvisations sur mélodies des Psaumes et Cantiques proposés par le public.
Collégiale, vendredi 29 janvier à 18h30. Entrée libre, collecte.

Les Grands Interprètes

Les Grands Interprètes seront de retour au Temple du Bas, jeudi 4 février avec le virtuose Yuri Bashmet et *Les solistes de Moscou.*
Né en 1953 en Russie, Yuri Bashmet a formé en 1992 un ensemble de chambre *Les solistes de Moscou* composé de musiciens, considérés par les professeurs du conservatoire de Moscou, comme étant la crème de la nouvelle génération des instrumentistes à cordes, ensemble qu'il dirige et avec lequel il apparaît en soliste dans le monde entier.
Le programme comportera des œuvres de Tchaïkovski, Schnittke et Mozart.

Temple du Bas, jeudi 4 février 2009 à 20 heures (ouverture des caisses à 19 heures). Master class ouverte au public à l'Auditorium de la Haute Ecole de Musique (Espace de l'Europe 21), de 10 à 13 heures et de 14 à 16 heures. Entrée libre.

Musique baroque

Oubliée pendant des siècles, la musique baroque sud-américaine sort de l'ombre et sera présente dimanche 7 février au Temple du Bas.
Placé sous la direction de Bernard Héritier, le chœur Novantiqua de Sion sera accompagné par un ensemble d'instruments historiques à géométrie variable, l'orchestre *Le Moment Baroque.* Les parties instrumentales, inexistantes, ont été reconstituées par les soins de Jacques Henry.
Au programme, le public entendra des œuvres de Francisco Lopez Capillas, Gaspar Fernándes et Diego Joseph de Salasar.
Temple du Bas, dimanche 7 février à 17 heures. Location : tél. 032 717 79 07.
A 15 heures, «Folies baroques» concert commenté pour les enfants, à partir de 5 ans. Billets en vente à l'entrée (enfants Fr. 2.–, adultes Fr. 5.–).

Le concert annuel des Armourins aura lieu samedi au Temple du Bas

Rajeunissement du showband

Les Armourins entameront la saison 2010 par leur traditionnel concert de gala. Plus de cinquante musiciens et quelque trente juniors se produiront ce samedi à 17 heures au Temple du Bas. Entre musiques classiques et morceaux plus modernes, le programme du showband s'annonce très varié.

Le concert sera suivi d'une soirée de gala, à l'Espace Perrier à Marin. A cette occasion, un repas (sur inscription) sera servi en l'honneur des musiciens et de leurs familles et amis. Différentes animations viendront agrémenter la soirée.

Composé de musiciens de 11 à 22 ans, le showband des Armourins participe à de nombreuses parades. • Photo : archives

Nouvelle directrice

Les Armourins se composent de jeunes musiciens actifs, ainsi que de juniors en formation. Les premiers participent à des parades et défilent dans les rues. Ce sont eux qui représentent le showband. Quand aux seconds, ils apprennent les bases à l'école de musique des Armourins. Au terme de trois ans d'apprentissage, les juniors ont la possibilité d'intégrer le groupe des musiciens actifs. Le showband des Armourins compte également un directeur musical en la personne de Bastien Caillet. Le 30 janvier, il participera à son dernier concert et passera le flambeau à Isabelle Egger âgée de 22 ans.

Programme varié

Le 30 janvier, quelque 80 musiciens s'empareront de la scène du Temple du Bas. Entièrement établi par les jeunes, le programme se compose de treize morceaux. Le showband commencera par interpréter «le pont de la rivière Kwai» d'Arnold Malcolm. Il jouera également l'ouverture de «Casse noisette» de Tchaïkovski et terminera sa présentation par le célèbre titre de Solomon Burke «Everbody needs somebody». La formation des Armourins sera partiellement renouvelée. Dix nouveaux actifs prendront part à leur premier concert. Dans le même temps, huit anciens partiront en «retraite». (ak)

Concert des Armourins : Temple du Bas, samedi 30 janvier, 17 heures. Entrée libre, collecte.

Chronique culturelle

Habemus papam

De la fumée blanche est sortie jeudi passé de la cheminée du Temple du Bas. L'Ensemble symphonique de Neuchâtel (ESN) venait d'hériter d'un nouveau chef choisi parfaitement démocratiquement par les musiciens titulaires de l'orchestre sur proposition d'une commission de sélection. Le nom de ce jeune prodige sera communiqué prochainement par le Conseil de fondation de l'ESN. Nous avons eu la chance quant à nous de pouvoir nous mêler aux musiciens et de voir les quelques candidats présélectionnés diriger et travailler avec l'orchestre. Ce fut une expérience inoubliable et un grand bonheur que d'entendre de l'intérieur l'ouverture de Pulcinella de Stravinski, ou le premier mouvement de la Symphonie pastorale de Beethoven. Un orchestre symphonique ressemble à un être vivant dont tous les organes doivent fonctionner à l'unisson pour que naisse la musique. Et le chef apparaît comme le cerveau de cet animal fantastique, capable, en quelques gestes bien sentis, de le faire sonner de façon unique. Fascinant !

Patrice Neuenschwander

Aux Editions Messeiller

NOUVEAU

18.–

Schneeberger Marianne

Le Mystère du Calendrier de l'Avent

Julie passe tous les matins devant une vitrine au village. Dans cette vitrine trône un calendrier géant et, chaque matin, une nouvelle porte s'ouvre, livrant un message un peu étrange aux yeux des passants. Mais qui donc vient tous les jours ouvrir une porte du calendrier de l'Avent? Julie entraîne ses amis Mélanie et Pierrot dans sa petite enquête sur le terrain.

Marianne Schneeberger s'est inspirée de son environnement proche pour écrire «Le Mystère du Calendrier de l'Avent». Cette histoire s'adresse aux jeunes lecteurs, âgés de 7 ans et plus.

Ouvrage de 64 pages intérieures au format 14,8 x 21 cm, impression en quadrichromie sur papier Edixion offset blanc 90 gm², couverture imprimée en quadrichromie sur papier Upside One 280 gm² satiné un côté, reliure thermoplastique.

Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage **«Le Mystère du Calendrier de l'Avent»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 18.–.**

(TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

Tous au Snowbus !

Quelques nuages, un peu de froid et voilà les crêtes du Jura qui prennent enfin une apparence hivernale…

Les stations de ski se réveillent au rythme des archets, des skieurs hésitants qui tentent de retrouver leur style de glisse, des téméraires qui embrassent les sapins et des employés des téléskis qui veillent aux installations et aux snowbordeuses.

Pas de doute, la saison hivernale est bien arrivée et la migration vers les stations est lancée. Un jour de congé et c'est la course pour atteindre ces pistes tant espérées. Chacun tente de profiter de la saison trop brève pour dépoussiérer leurs équipements. Le trajet est parfois long et pénible. Au volant de son véhicule cela demande une attention particulière pour dompter les colonnes de voitures et les plaques de neige glacée qui recouvrent la chaussée.

Horaire SNOWBUS (TRN) depuis Neuchâtel

Forfait aller/retour : Fr. 7.–	Les mercredis (période scolaire)	Les week-ends et vacances scolaires
	aller	
dép. Place Pury	13h00	11h10
dép. Vauseyon	13h03	11h13
	retour	
dép. Bugnenets	16h45	16h45
arr. Vauseyon	16h48	16h48
arr. Place Pury	17h25	17h25

Pour profiter pleinement des plaisirs hivernaux du ski dans la région et soulager l'impact environnemental de cette transhumance, un snowbus vous amène de Neuchâtel jusqu'au pied des pistes des Bugnenets-Savagnières pour seulement 7 francs (aller et retour). Il circule pendant les périodes scolaires les mercredis, samedis et dimanches et tous les jours pendant les vacances scolaires, et ceci jusqu'au 7 mars. Cette station vous propose 30 kilomètres de pistes et 7 téléskis. Vous pourrez ainsi profiter pleinement de votre après-midi, tenter de brûler les quelques calories accumulées pendant les fêtes de fin d'année et même profiter d'un bon verre de vin chaud pour vous réchauffer sans risquer de perdre votre permis de conduire au retour…

P.-O. A.

La Ville jeune

Théâtre du Concert (rue de l'Hôtel-de-Ville 4), dimanche 31 janvier à 11 heures, concert des Chambristes, mélodies de Kurt Weill et Francis Poulenc. Laurence Guillod, soprano, Birgit Frenk piano, Etienne Frenk, violoncelle. Entrée : Fr. 25.– adultes, Fr. 20.– AVS/étudiants, Fr. 5.– de réduction Club Espace. Réservations : tél. 032 724 21 22, www.maisonduconcert.ch

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), mercredi 3 février à 12h30 et à 14h15. Rendez-vous nature : « Green », de Patrick Rouxel. Le film raconte l'histoire d'une femelle orang-outang victime de la déforestation, seule dans un monde qui ne lui appartient plus. Entrée libre.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

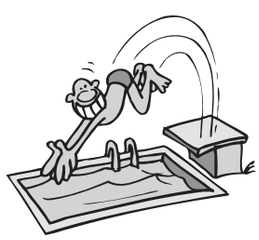

Handball
Vendredi 29 janvier, halle de sport de la Riveraine, 20h, AGS HBC Neuchâtel-HG Bödeli 3e ligue dames.

Hockey sur glace
Mercredi 27 janvier, patinoires du Littoral halle, 18h45, Neuchâtel Futur-Yverdon, mini A.
Samedi 30 janvier, patinoires du Littoral halle, 11h15, Neuchâtel Futur-Le Locle, mini A.
Samedi 30 janvier, patinoires du Littoral principale, 16h30, tournoi Neuchâtel Futur, Genève, Vallée et les Ponts, piccolos.
Samedi 30 janvier, patinoires du Littoral principale, 17h, Hirondelles-Wienfelden, LNB féminines.

Patinoires du Littoral
(du 28 janvier au 3 février)

Piste principale
je : 9h-11h45/13h45-15h45 public, 9h-11h45 hockey libre.
ve : 9h-11h45/13h45-15h45 public, 13h45-15h45 hockey libre.
sa : 13h45-16h public et hockey libre.
di : 13h45-16h30 public.
lu/ma : 13h45-15h30 public et hockey libre.
me : 14h15-16h45 public, 14h15-16h15 hockey libre.

Halle couverte
je : 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ve : 9h-11h45/13h45-16h15/20h-22h public.
sa : 13h45-16h30 public.
di : 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.
lu/ma : 9h-11h45/13h45-16h15 public.
me : 9h-11h45/14h15-16h15 public.

Le Conseil général se prononcera sur une demande de crédit pour la révision du funiculaire de la gare

Grande révision pour le Fun'ambule

Un rapport du Conseil communal concernant une demande de crédit de 200'000 francs pour la révision d'un des deux véhicules du Fun'ambule sera soumis au Conseil général, lundi prochain. L'exploitation sera interrompue dès le 2 mars et jusqu'au 12 avril. Le Conseil communal a également répondu à une question écrite émanant du groupe PopVertsSol.

Cette question écrite signée par Pascal Helle et consorts interrogeait l'exécutif quant aux moyens de secours à disposition des baigneurs, suite à la noyade d'un jeune homme intervenu le 15 août dernier au large des Jeunes-Rives.

Le Fun'ambule en quelques chiffres

Le Fun'ambule est un funiculaire automatique composé de deux véhicules de 126 places chacun. Il relie la gare CFF au Jardin Anglais en deux minutes. Du 27 avril 2001 au 6 janvier 2009, le funiculaire a effectué pas moins de 566'000 courses pour une durée de fonctionnement s'élevant à 19'600 heures. Entre 2001 et 2006, le nombre de passagers a rapidement atteint les 800'000 à 900'000 par année. Ce nombre a ensuite connu une légère diminution pour finalement se stabiliser entre 2007 et 2009.

Révision complète

L'Ordonnance fédérale sur les exigences de sécurité des funiculaires règle l'ensemble des travaux d'entretien. Dans le cas du Fun'ambule, un contrôle minutieux et complet est prévu tous les six ans. Le véhicule n°1 doit justement être révisé en 2010. Un décalage de trois ans existe entre la révision des deux véhicules, suite à un incident survenu sur le véhicule n°1, en octobre 2004. Lors de la réparation en atelier, une révision anticipée avait alors eu lieu. La prochaine révision complète dudit véhicule devrait intervenir entre le 2 mars et le 9 avril 2010.

Financement

Les coûts de cette grande révision ont été estimés à 200'000 francs. Le coût de cette opération a été sous-estimé lors de l'élaboration du budget 2010 et de la planification 2010-2013 des investissements. Le devis définitif n'étant parvenu en main du Conseil communal qu'à la fin novembre 2009. La planification quadriennale prévoit un montant de 250'000 francs pour la révision des deux véhicules du Fun'ambule, dont seulement 125'000 francs pour 2010. La grande révision du second véhicule interviendra en 2013. Inscrites dans un programme d'entretien incontournable, ces révisions représentent des contrôles planifiés imposés par la concession fédérale.

Sécurité des baigneurs

Le 16 août dernier, un nageur s'est accidentellement noyé au large des Jeunes-Rives. Suite à ce malencontreux épisode, Pascal Helle et consorts ont rédigé une question écrite portant sur l'adéquation des moyens de secours à disposition pour venir en aide aux baigneurs. Dans sa réponse, le Conseil communal rappelle la procédure d'intervention ainsi que les moyens mis à disposition par le Service d'intervention et de secours de Neuchâtel (SIS). Le Conseil communal déplore les accidents qui surviennent sur le lac. Il souligne néanmoins que la responsabilité de toute personne se baignant dans les eaux libres, non surveillées, est engagée. Il ajoute que la collectivité ne peut pas être désignée responsable d'un éventuel accident qui peut arriver aux baigneurs. Le Conseil communal estime que les moyens de sauvetage actuels sont suffisants et n'entend pas prendre de mesures supplémentaires.

Moyens en matière de formation

Dans sa réponse, le Conseil communal explique les différents moyens du SIS en matière de formation du personnel pour le sauvetage de personnes en milieu lacustre. L'ensemble du personnel possède un brevet de sauvetage reconnu par la Société Suisse de Sauvetage (SSS). Une quinzaine de sapeurs-pompiers ambulanciers sont certifiés d'un brevet de plongée libre de sauvetage, également reconnu par la SSS. Douze sapeurs-pompiers ambulanciers sont des plongeurs certifiés de brevets de la Fédération Suisse de Sport Subaquatique (FSSS). Seize sapeurs-pompiers ambulanciers ont obtenu leur permis fédéral de conduire des bateaux motorisés. Les équipes d'intervention ont également six ambulances équipées du matériel de base nécessaire pour soigner un patient victime d'une noyade.

Le groupe PopVertsSol à la séance du Conseil général du 18 janvier.

Le Conseil général a accepté à l'unanimi

Du pain sur

Le Conseil général a récemment accepté à l'unanimité le rapport d'information du Conseil communal concernant le programme politique et la planification des dépenses d'investissements 2010-2013. Développé selon cinq axes stratégiques (cohésion sociale, politique de l'environnement, entretien du patrimoine, politique d'agglomération et finances et développement économique), le programme politique de ces quatre prochaines années prévoit de mettre en œuvre 158 mesures.

Malgré l'adoption à l'unanimité du rapport du Conseil communal, les avis étaient plutôt partagés. Les groupes socialiste et PopVertsSol ont salué les mesures concernant la cohésion

Lors des grandes révisions, les véhicules du Fun'ambule sont transportés jusqu'aux ateliers Garaventa à Olten.

té le programme politique du Conseil commual

la planche...

sociale. Quant aux groupes libéral-radical et UDC, ils se sont révélés nettement moins enthousiastes. Le PLR a vu dans le rapport un «plaidoyer à la dépense», alors que l'UDC a estimé qu'il manquait de réalisme au vu de l'état des finances de la Ville.

«Ambitieux mais pas réaliste»

Les groupes se sont accordés pour saluer le travail du Conseil communal à établir une planification de ses intentions pour les quatre prochaines années. «Sur le fond, nous sommes globalement très satisfaits, tant du choix des orientations générales, que de bon nombre des actions envisagées», a déclaré Christian Van Gessel pour le groupe PopVertsSol. Pour le groupe libéral-radical, le constat est plus mitigé. «Le programme politique 2010-2013 ne nous satisfait qu'à moitié car il n'est pas adapté à la situation financière de la Ville», s'est exclamée Amelie Blohm Gueissaz. Le groupe UDC a brocardé la formule du Conseil communal pour arriver à une conclusion: «le programme est ambitieux, mais pas réaliste». «Malgré les bonnes intentions du Conseil communal, certaines mesures sont irréalisables», a commenté Maria Angela Guyot pour le groupe UDC. Quant au groupe socialiste, son porte-parole Thomas Facchinetti a déclaré: «Nous tenons à saluer la volonté politique de mettre une priorité sur les mesures en faveur de la cohésion sociale».

Ambitieux mais raisonnable

La présidente du Conseil communal, Françoise Jeanneret a remercié l'ensemble des groupes pour l'accueil réservé à ce rapport. Ce dossier a été élaboré de manière transversale, a expliqué la présidente de la Ville. Le Conseil communal a dégagé cinq axes desquels découlent 158 actions. «Les actions n'ont pas toutes la même portée», a commenté Françoise Jeanneret. Et d'ajouter: la liste d'actions n'est pas exhaustive. Le Conseil communal a lui-même qualifié son programme d'ambitieux et de raisonnable. Ambitieux pour avoir fait le tour des enjeux avec une volonté d'actions et une amélioration du vivre ensemble. Raisonnable en raison de la situation économique actuelle.

Dans le détail

Le rapport a également été passé en revue par la Commission financière. «La majorité de la commission s'est montrée très satisfaite du programme politique 2010-2013, en mettant en évidence le bon équilibre entre les différents axes», a expliqué Philippe Etienne, au nom de ladite commission. Et d'ajouter: «Une minorité a estimé qu'en fonction de la situation financière de la Ville, la partie concernant les finances aurait dû être prioritaire». La Commission financière a pris acte du rapport par 9 voix et quatre abstentions. Après avoir abordé les grandes lignes de ce rapport, les groupes l'ont également épluché dans le détail. Les points soulevés par les porte-parole des groupes ont donné lieu à plusieurs explications de chacun des membres du Conseil communal.

Le site internet de la police de la Ville de Neuchâtel propose de nouvelles prestations

Opérations via internet

Depuis le 18 janvier, le site internet www.policeneuchatel.ch permet d'effectuer plusieurs opérations via son ordinateur personnel. Le Centre électronique de gestion (CEG) et la police de la Ville ont mis au point diverses prestations accessibles en ligne. Les demandes d'accès à la zone piétonne ainsi que celles de stationnement pour les visiteurs peuvent désormais être traitées par internet.

La population peut désormais effectuer certaines opérations administratives via internet.

Ces nouvelles prestations répondent aux attentes de la population en permettant de gagner du temps. Six mois ont été nécessaires à la mise en place de ce nouvel outil qui donne la possibilité aux Neuchâtelois d'effectuer certaines opérations administratives via internet.

Accès à la zone piétonne

L'accès à la zone piétonne est exclusivement réservé aux véhicules transportant des marchandises lourdes, volumineuses ou périssables. Les opérations de chargement ou de déchargement peuvent avoir lieu sans autorisation du lundi au vendredi de 6 à 10 heures, et le samedi de 6 à 9 heures, pour les véhicules remplissant les conditions. En dehors de cet horaire, il est impératif de demander une autorisation à la police de la Ville. Cette demande peut être effectuée à la réception du Corps de police et désormais via son site internet. Pour ce faire, il suffit de soumettre sa demande sur le site. Celle-ci donnera lieu à une réponse par courrier électronique. Une fois l'accord donné, le payement peut être fait par internet et l'autorisation imprimée depuis son domicile.

Stationnement pour les visiteurs

Les demandes de stationnement relatives aux visiteurs peuvent également être effectuées sur le site internet de la police. «Un Allemand qui viendra passer une semaine de vacances à Neuchâtel a fait une demande depuis Berlin, la semaine passée», explique Jean-Louis Francey, commandant du Corps de police de la Ville. Et d'ajouter: «Cette autorisation lui coûtera 50 francs et lui donnera la possibilité de stationner dans toute la ville, excepté sur les places 30 minutes.»

A l'avenir

La police de la Ville met de nombreuses offres à disposition de la population. «Notre site peut permettre de répondre aux questions de nos citoyens», commente Jean-Louis Francey. Le site pourrait prochainement élargir ses prestations à d'autres activités. «Il se pourrait qu'un jour il soit possible de payer ses amendes d'ordre par internet», explique le commandant de la police de la Ville. D'autres possibilités seront développées et proposées aux Neuchâtelois. (ak)

Demandes de macarons pour l'accès à la zone piétonne et pour le stationnement des visiteurs sur www.policeneuchatel.ch.

A la mi-février, vingt pianos seront acheminés jusqu'au Conservatoire de Cordoba en Argentine

En route pour Cordoba

Le régisseur du Temple du Bas, Ruben Castro avait lancé un appel en fin d'année passée (voir édition du 11 novembre 2009) pour récolter des pianos en faveur du Conservatoire de Cordoba, en Argentine. Grâce à la générosité de plusieurs donateurs, vingt pianos ont été trouvés. Déjà emballés, ils seront envoyés en Argentine à mi-février.

A l'occasion d'un voyage à Cordoba, Ruben Castro, originaire de cette ville, a constaté que le Conservatoire possédait 25 pianos dont seulement 4 en bon état pour quelque 1400 étudiants. Il a ainsi souhaité réunir une quinzaine de pianos qui seront acheminés jusqu'en Argentine. La réalité a dépassé ses espérances.

Acheminement

Le départ est prévu à la mi-février à La Chaux-de-Fonds. «Nous réglons les derniers détails», explique le régisseur du Temple du Bas. L'acheminement des pianos sera assuré par ATM Transports SA. Les pianos seront transportés de La Chaux-de-Fonds jusqu'à Bâle et ensuite Anvers en Belgique. Ils seront ensuite acheminés en bateau jusqu'à Buenos Aires. De la capitale de l'Argentine, encore 750 kilomètres seront à parcourir avant d'atteindre le but final de Cordoba. L'accordeur Jean Baumat se rendra également sur place pour faire les derniers réglages et pour donner des cours d'accordage. L'arrivée des pianos est attendue avec impatience et suscite beaucoup d'intérêt auprès de la population. Deux articles sont déjà parus dans la presse locale.

Un concert pour les donateurs

Pour mener cette action à bien, Ruben Castro a collaboré avec l'Association des Amis du Conservatoire. Le 14 mars, les membres de l'Association organiseront un concert à l'Espace Perrier, à Marin. Les donateurs y seront chaleureusement invités. A la suite de la présentation, un apéritif sera également proposé. (ak)

Les pianos emballés seront transportés dans un conteneur de 40 mètres cubes.

A propos...

Deux précautions...

Il y a une année déjà que Barack Obama prêtait serment sur les marches du Capitole. Le premier président noir des Etats-Unis a même répété l'opération le lendemain. «Par précaution» avait-il alors précisé, car le président de la Cour suprême, John Roberts, avait récité dans le désordre les mots du serment «Je jure solennellement de remplir fidèlement les fonctions de président des Etats-Unis et, dans la mesure de mes moyens, de sauvegarder, protéger et défendre la Constitution des Etats-Unis». Par le passé, seuls deux présidents américains, Calvin Coolidge, en 1923 et Chester A. Arthur, en 1881, avaient redit le texte solennel, compte tenu des libertés prises avec le texte officiel….

Le président des USA ne prêtera pas serment une 3e fois, du moins cette année. En effet, tiré au sort pour participer à un jury criminel dans l'Illinois, son Etat d'origine, il a prévenu le Tribunal qu'il ne pourrait pas être présent, ayant d'autres obligations. On le devine.

L'assermentation des autorités n'a, actuellement, pas cours dans notre ville. En adoptant son introduction, c'est la représentation des pouvoirs qui prendrait vie dans l'esprit du citoyen. Ce serait alors un sentiment rassurant de la passation démocratique des pouvoirs, désormais visible. On y travaille. Promis !

Rémy Voirol

A louer

Rue de la Dîme 72
à Neuchâtel

pour personnes en âge AVS
(de préférence un couple)

2 pièces au 2e étage
Loyer mensuel: Fr. 445.-,
charges comprises
Reprise: à convenir.

Renseignements complémentaires: tél. 032 717 76 73, Gérance des bâtiments de la Ville de Neuchâtel, fbg du Lac 3.

La Ville officielle

Parlement de la Ville

Demande de crédit pour le Fun'ambule

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 1er février 2010 à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant:

Rapport du Conseil communal

10-001
Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit pour la révision du véhicule N° 1 du Fun'ambule.

Autres objets

09-511
Postulat du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, portant sur les possibilités de faire face à une augmentation des dossiers relevant de l'aide sociale.

09-608
Interpellation du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée «Stade de Pierre-à-Bot: priorité à la formation».

09-610
Interpellation du groupe PopVertsSol, par Mme Catherine Loetscher Schneider et consorts, intitulée «Au sujet de la place du vélo dans les zones 30».

09-405
Proposition du groupe PLR, par M. Alexandre Brodard et consorts, concernant «La publication des ventes d'immeubles propriété de la Ville».

09-406
Proposition des groupes socialiste et PopVertsSol, par M. Thomas Facchinetti et consorts, au sens de l'article 32 du Règlement général de la commune de Neuchâtel visant à modifier le mode d'attribution de la subvention pour l'abonnement Onde verte.

09-509
Postulat du groupe socialiste par M. Thomas Facchinetti et consorts, demandant au Conseil communal d'étudier quelles sont les diverses stratégies d'action possibles à disposition de l'autorité communale afin de renforcer et développer une activité commerciale et économique équilibrée au centre-ville de Neuchâtel, en partenariat avec l'ensemble des acteurs directement concernés.

09-510
Postulat du groupe PopVertsSol par M. Christian Van Gessel et consorts, intitulé «Pour un patrimoine immobilier social».

09-512
Postulat du groupe socialiste par M. Philippe Loup et consorts, intitulé «Pour une desserte des piscines le dimanche en période estivale».

09-507
Postulat des groupes socialiste et PopVertsSol par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulé «Pour une information sur les économies d'énergie».

09-508
Postulat des groupes socialiste et PopVertsSol par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulé «Meilleure information concernant les prestations d'aides à disposition des personnes habitant la ville».

10-301
Motion du groupe socialiste, par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulée «Valoriser davantage nos infrastructures scolaires communales en faveur du tissu associatif local».

10-601
Interpellation du groupe socialiste par Mme Hélène Perrin et consorts, concernant les jours d'ouverture de la bibliothèque publique et universitaire.

Neuchâtel, le 19 janvier 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente, **Le chancelier,**
Françoise Jeanneret **Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site Internet www.neuchatelville.ch

Introduction des passeports biométriques

A partir du 1er mars 2010, les ressortissants suisses domiciliés dans le canton de Neuchâtel devront commander leur passeport biométrique «10» auprès de l'Office de la population, rue de Tivoli 22, 2000 Neuchâtel.

Dès le 24 février uniquement, chaque personne doit obtenir un rendez-vous avant de se présenter au centre de saisie en téléphonant au 032 889 0 889 ou en complétant une demande par internet à l'adresse www.passeportsuisse.ch ou www.ne.ch

La délivrance des passeports étant transférée à l'Office de la population, le Contrôle des habitants cessera totalement de délivrer ces documents aux dates suivantes:

- **vendredi 12 février 2010 pour les passeports biométriques «06»**
- **jeudi 18 février 2010 pour les passeports traditionnels «03».**

En ce qui concerne les cartes d'identité, elles pourront toujours être obtenues auprès du Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, 2000 Neuchâtel, tél. 032 717 72 20.

Police du feu

Visites périodiques

En application de la loi sur la police du feu du 7 février 1996 et de son règlement d'application du 24 juin 1996, l'inspectorat du **Service de salubrité et prévention incendie informe la population** qu'il procédera à une visite des immeubles dans le quartier suivant:

Maujobia – Parcs

délimité par la forêt de Chaumont au nord, la voie ferrée Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds au sud, la rivière du Seyon à l'ouest et le chemin du Pertuis-du-Sault à l'est.

Direction de la sécurité

Administration communale

Le Contrôle des habitants sera exceptionnellement fermé **le mardi 9 février 2010** en raison de travaux d'entretien empêchant l'accès au service.

La chronique musicale de...

Napoleon Washington

Mathieu Neuenschwander

L'immense artiste de blues que notre région a la chance d'abriter vient de lancer son 3e album solo: «Mud & Grace», à télécharger d'urgence sur le site de l'artiste.

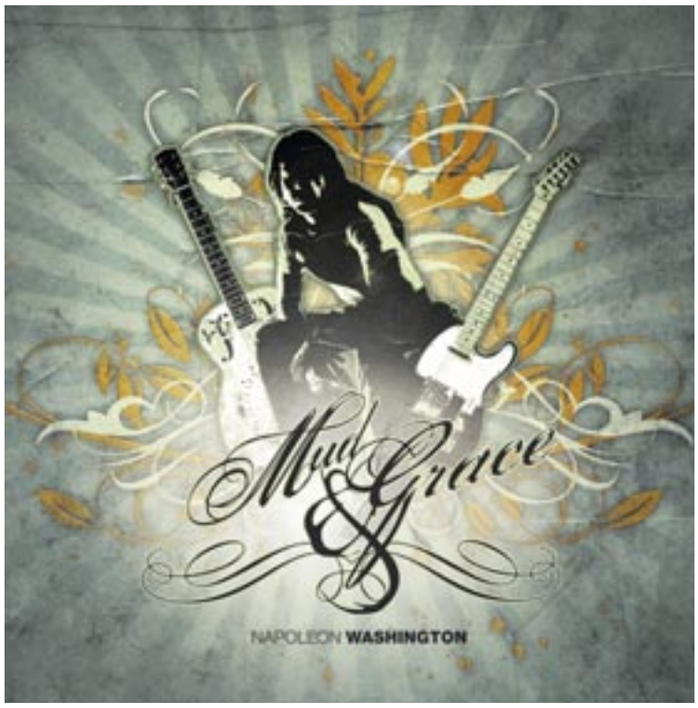

La Chaux-de-Fonds, quelque part au début des années 80… Raphaël Bettex, huit ans, décide qu'être sur scène guitare en main est une option tout à fait sérieuse pour réussir sa vie ! Après avoir tenté en vain le carton pâte, il finit par mettre la main sur une vraie six cordes. L'artiste en herbe décide alors de passer le reste de ses nuits à dompter et dresser la bête caressant l'espoir de faire un jour corps avec elle. Dans la mesure où le jeune homme n'est pas un manche en matière de rodéo, il finit par se faire un nom et aligne les scènes locales avec diverses formations. Il est même engagé sur trois tournées de Gary Setzer (le frère de Brian).

En 1992, Raphaël ne tient plus en place et forme: The Crawlin'Kingsnake Bluesband. Au menu: soupe de serpents et blues du bayou électrifié. Ce power trio composé de Raph Bettex (chant, guitare), Stéphane Moor (basse) et Marc O. «Speedy» Jeanrenaud (batterie) va écumer les scènes d'Europe et de Floride pendant huit ans. Avec le sang-froid des alligators qui pullulent dans le coin, les Kingsnakes vont aussi devenir le backing band d'une légende de l'harmonica: Rock Bottom. C'est ce brave patriarche qui un jour, sous un porche gorgé de soleil, interceptera quelques notes de guitare acoustique jouées à la cantonade par Raphaël. «Hey fils, c'est vachement bien ce que tu fais, tu devrais persévérer.» Ni une ni deux, le Chaux-de-Fonnier met en boîte une première démo puis carrément tout un album, enregistré en plein air sous le grand pont de la métropole horlogère. Après cet «Hotel Bravo» paru en 2002, Napoleon Washington publie «Homegrown» mis en boîte à New York après 18 mois de pré-production. Le disque est nominé aux Trophées France Blues dans la catégorie «meilleur album européen» de l'année. Aujourd'hui Napoleon Washington mène deux projets de front. Les très aveugles et drolatiques The Five Blind Boys From The Parish ainsi que cette aventure solo avec laquelle il vient de lancer «Mud & Grace». Ce nouvel album tout en guitares ciselées dans la finesse et en voix modelées dans la boue des Deltas accueille également un nouveau concept à vivre via le web. L'internaute a la possibilité de télécharger librement treize titres ainsi que de profiter du 14e s'il effectue un don. Sur napoleonwashington.com vous pourrez même visionner 45 minutes de vidéos qui nous immergent un peu plus dans l'univers de cet artiste parvenu à la maîtrise complète de son art.

M.N.

A travers l'histoire

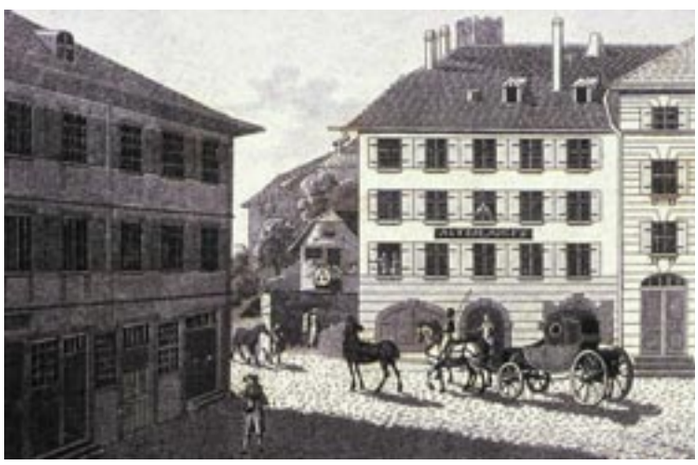

Le bâtiment situé au No 24 de la rue du Coq-d'Inde abritait autrefois l'Hôtel des Balances. Dès la fin du XVIIIe siècle, les voyageurs pouvaient s'y arrêter pour bénéficier de la proximité du lac et des promenades, ainsi que de la vue sur les alpes. L'hôtel avait plutôt bonne réputation au début du XIXe siècle, puisqu'un guide de 1824 signalait sa «propreté peu ordinaire» et sa «jolie situation». L'hôtel fermera en 1861 déjà. (Eau-forte et aquatinte de Théophile Steinlein, vers 1840, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.) Vincent Callet-Molin.

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Michel Tanner, architecte à Boudry, d'un permis de construire pour la transformation, l'agrandissement et l'installation de capteurs solaires en toiture de l'immeuble 11, rue de Beauregard, article 6720 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 15 janvier au 15 février 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Léo Cuche, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture Bär SA), d'un permis de construire pour la création d'une boulangerie et d'un établissement public 27, avenue du Vignoble, article 1825 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Bluette et Alain Badel. Les plans peuvent être consultés du 15 janvier au 15 février 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Olivier Dürig, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la transformation, l'agrandissement et le changement d'affectation de l'immeuble 13, chemin des Péreuses, article 5519 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Alex Rabus. Les plans peuvent être consultés du 15 janvier au 15 février 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Claude Schorderet, architecte à Neuchâtel (Architectes NHP), d'un permis de construire pour la transformation et le changement d'affectation de l'immeuble 30, avenue de Clos-Brochet, article 9986 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte d'Hôpital neuchâtelois – Direction générale. Les plans peuvent être consultés du 22 janvier au 22 février 2010, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 18 au 24 janvier 2010

- Température extérieure moyenne : 0.5° C.
- Degrés-jours : 136.5 DJ.

Conseil général

La Chancellerie de la Ville informe que le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a proclamé élus membres du Conseil général

- par arrêté du 21 décembre 2009, Madame Hélène Silberstein, quatrième suppléante de la liste SolidaritéS, à laquelle appartient le siège devenu vacant, suite à la démission de Madame Dorothée Ecklin ;
- par arrêté du 24 décembre 2009, Monsieur Yves Froidevaux, troisième suppléant de la liste Les Verts, à laquelle appartient le siège devenu vacant, suite à la démission de Madame Sandra Barbetti Buchs ;
- par arrêté du 11 janvier 2010, Monsieur Grégoire Oguey, quatrième suppléant de la liste socialiste, à laquelle appartient le siège devenu vacant, suite à la démission de Madame Amina Benkais.

CHANCELLERIE DE LA VILLE

Atelier des musées

Pas question de s'ennuyer le mercredi après-midi !

L'Atelier des musées convie les enfants de 4 à 10 ans au mois de mars au Muséum d'histoire naturelle pour faire plus ample connaissance avec le « lynx » !

Et pour celles et ceux qui souhaitent voir ou revoir l'exposition « parce Queue » en s'amusant, deux derniers ateliers leur sont proposés :

- **Pour les 4-5 ans, « A chacun sa queue ! » , le mercredi 24 février de 14 à 15h30.**
- **Pour les 6-7 ans, « Une queue pour quoi ? » le mercredi 10 février de 14 à 15h30.**

Informations sur le site internet **www.atelier-des-musees.ch**

Atelier des musées, fbg de l'Hôpital 4, tél. 032 717 79 18 (du mardi au vendredi matin).

Rappelons que les amateurs de contes sont chaleureusement conviés aux matinées dominicales du Muséum pour petits et grands qui auront lieu les dimanches 31 janvier, 7, 14 et 21 février à 10 h 30.

Concert de musique classique péruvienne

Pour fêter les 20 ans de l'association, Machu Picchu organise vendredi 5 février un concert de musique classique péruvienne avec le concours d'Andres Del Castillo, ténor, Ernesto Mayhuire, guitare et Daniel Thomas, piano.

Depuis 20 ans, l'association Suisse-Péruvienne Machu Picchu soutient une crèche dans un bidonville liménien où 120 enfants sont accueillis quotidiennement.

Conservatoire, Espace de l'Europe 21, vendredi 5 février à 20 heures. Entrée : adultes Fr. 25.–, AVS, étudiants Fr. 15.–.
Renseignements et réservations : tél. 079 326 27 94, www.amapi.ch

Echos

Mercredi 20 janvier, le Conseil communal a été représenté par M. Olivier Arni, directeur de l'environnement, à la présentation du nouveau millésime du Non filtré, au péristyle de l'Hôtel de Ville.

Vendredi dernier, le Conseil communal a été représenté par M. Pascal Sandoz, directeur des infrastructures et des énergies, à la cérémonie marquant le percement de la calotte du tube nord du Tunnel de Serrières.

Le Conseil communal a décidé de marquer son soutien par une aide financière de Fr. 5'000.– en faveur des opérations de secours humanitaire entreprises par Médecins du Monde, au profit des victimes du tremblement de terre en Haïti.

Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mme et M. Iolanda et Francesco Bilotta-Lelapi, à l'occasion du 50e anniversaire de leur mariage et à Mme et M. Lisette et Daniel Perret-Pidoux, à l'occasion du 65e anniversaire de leur mariage.

La Ville de Neuchâtel
en collaboration avec
la Conférence des Villes Suisses
en matière Culturelle (CVSC)

met au concours

un séjour de six mois à Varanasi (Bénarès) en Inde accompagné d'une bourse de Fr. 9000.–

du 1er juillet au 31 décembre 2010

Les artistes intéressé(e)s par ce séjour en Inde, domicilié(e)s à Neuchâtel ou entretenant des liens étroits avec cette ville, sont priés d'envoyer leur candidature accompagnée d'un projet à la

Direction de la culture
Fbg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel
jusqu'au 19 février 2010
au plus tard

Renseignements complémentaires : Patrice Neuenschwander, délégué culturel, tél. 032 717 75 02.

Neuchâtel Cité de l'énergie
european energy award

Programme cinéma pour la semaine du 27 janvier au 2 février

APOLLO 1 **032 710 10 33**
OÙ SONT PASSÉS LES MORGAN ?
2e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 20h45, ve/sa 23h15.
Acteurs: Hugh Grant, Sarah Jessica Parker.
De Marc Lawrence.

APOLLO 1 **032 710 10 33**
OCÉANS
2e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 14h, 16h15, 18h30.
De Jacques Perrin.

APOLLO 2 **032 710 10 33**
INVICTUS
3e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au di, ma 14h45, me, ve au ma 17h30, me au ma 20h15, ve 23h. **Apollo 3 :** VO angl. s-t fr/all, me au ve, di au ma 17h45.
Acteurs: Morgan Freeman, Matt Damon, Tony Kgoroge.
De Clint Eastwood.

APOLLO 2 **032 710 10 33**
CRÉATURES CÉLESTES
1re semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr/all. je 18h.
Acteurs: Kate Winslet, Mélanie Lynskey, Sarah Peirse.
De Peter Jackson.

APOLLO 2 **032 710 10 33**
COURTS-MÉTRAGES FANTASTIQUES SUISSES – LES CHIMÈRES DE HEIDI
1re semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF sa 23h.
De Pierre Monnard. Cycle Passion cinéma.

APOLLO 3 **032 710 10 33**
LE LIVRE D'ELI
2e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me/je, sa au ma 20h30, je/ve, lu/ma 15h, ve/sa 23h.
Acteurs: Denzel Washington, Mila Kunis, Gary Oldman.
De Albert Hughes.

APOLLO 3 **032 710 10 33**
LOVELY BONES
14 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all. ve 20h30, sa 18h.
Acteurs: Saoirse Ronan, Mark Wahlberg, Stanley Tucci.
De Peter Jackson. Cycle Passion cinéma.

APOLLO 3 **032 710 10 33**
LE PETIT NICOLAS
18e semaine. Pour tous, sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h.
Acteurs: Kad Merad, Valérie Lemercier, François-Xavier Demaison.
De Laurent Tirard.

ARCADES **032 710 10 44**
AVATAR 3D
7e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me, ve, lu/ma 15h, me, ve, lu 20h, sa/di 13h15, 16h45, 20h15. VO angl. s-t fr/all. ma 20h.
Acteurs: Sigourney Weaver, Sam Worthington.
De James Cameron.

ARCADES **032 710 10 44**
CONNAISSANCE DU MONDE
2e semaine. Pour tous.
VF je 16h, 20h. Thème: Les chemins de Compostelle.
De Alain de la Porte.

BIO **032 710 10 55**
A SERIOUS MAN
2e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all. me au ma 20h15, je/ve, lu/ma 15h.
Acteurs: Richard Kind, Michael Stuhlberg.
De Ethan Coen.

BIO **032 710 10 55**
ALVIN ET LES CHIPMUNKS 2
6e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h.
Acteurs: Jason Lee, Cameron Richardson, Anna Faris.
De Betty Thomas.

BIO **032 710 10 55**
LE CONCERT
6e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF + VO me au ma 17h30.
Acteurs: Mélanie Laurent, Aleksei Guskov, Dimitry Nazarov.
De Radu Mihaileanu.

REX **032 710 10 77**
IN THE AIR
2e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 18h, 20h30.
Acteurs: George Clooney, Jason Bateman, Vera Farmiga.
De Jason Reitman.

REX **032 710 10 77**
LA PRINCESSE ET LA GRENOUILLE
1re semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 14h, me au ma 16h.
De John Musker.

STUDIO **032 710 10 88**
GAINSBOURG (VIE HEROÏQUE)
2e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 14h45, 17h30, 20h30.
Acteurs: Eric Elmosnino, Laetitia Casta, Lucy Gordon.
De Joann Sfar.

L'instantané de Stefano Iori...

... percement du tunnel de Serrières

Agenda pratique

Services d'urgence

Police : 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité no principal : tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Vivre sans fumer, Centre neuchâtelois d'information pour la prévention du tabagisme (ligue pulmonaire neuchâteloise), fbg du Lac 17, tél. 032 724 12 06 www.vivre-sans-fumer.ch. Egalement sur rendez-vous consultations individuelles pour arrêter de fumer pour adultes et jeunes, lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 17h.

Volontariat en ville de Neuchâtel - entraide bénévole (ruelle Fleury 22), permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 9h à 10h30, tél. 032 724 68 00.

Votre enfant apprend à parler, à lire, à écrire. Le Centre d'orthophonie de la Ville de Neuchâtel répond à vos questions du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h (fermé pendant les vacances scolaires), tél. 032 717 78 20.

Accueil familial de jour (mamans de jour) (Tivoli 28, case postale 26, 2003 Neuchâtel), permanence tél. au 032 717 74 56, lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h, mardi de 14h à 18h et jeudi de 8h30 à 11h30, e-mail : afj.littoral@ne.ch, www.mamansdejour.ch

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations : passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, **tél. 032 886 85 00**, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 31 janvier

Sud :

Collégiale : di à 10h, culte avec sainte cène, hôte du jour Mme E. Parmentier.

Temple du Bas: jeudi à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord :

Ermitage: di à 10h30, culte, suivi d'un repas palabre.

Est :

Maladière: di à 10h, culte avec sainte cène.

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 31. Januar, kein Gottesdienst.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) : di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.

Impressum

Editeur :
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction :
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction :
Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration :
Stefano Iori, photographe

Secrétariat :
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact :
• Téléphone : 032 717 77 09
• Télécopie : 032 717 77 10
• E-mail : bulletinofficiel@ne.ch

Internet :
www.neuchatelville.ch

Mise en page :
Cathy Ecabert

Impression :
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage :
22'000 exemplaires

Publicité

24/24
Pierre Grosjean
Michel Abplanalp
Une équipe de professionnels
à votre service
CARROSSERIE D'AUVERNIER
Route des Graviers 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvernier
E-mail: info@carrosserie-auvernier.ch www.carrosserie-auvernier.ch
CARROSSERIE
FCR
Fédération des
Carrossiers Romands

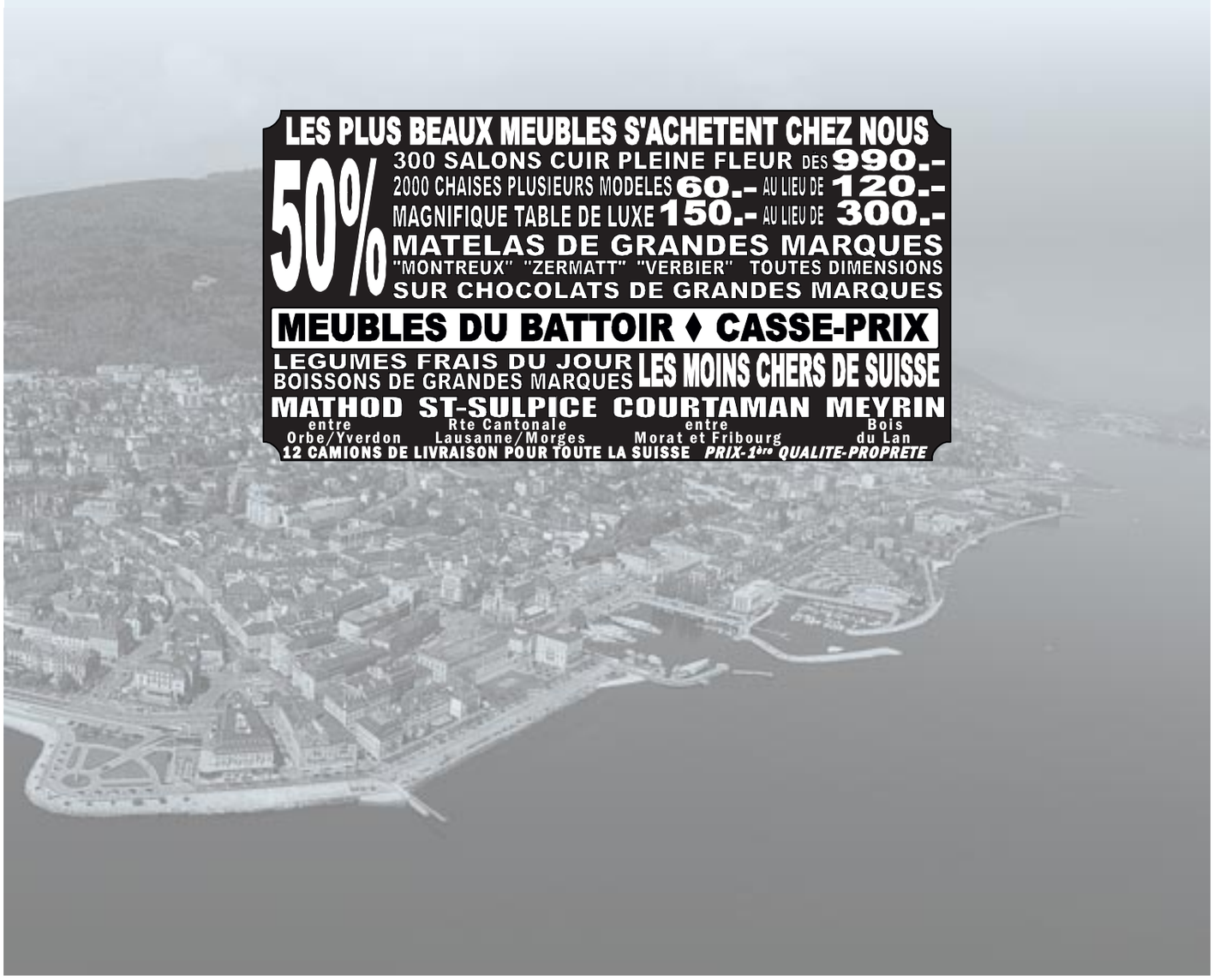
LES PLUS BEAUX MEUBLES S'ACHETENT CHEZ NOUS
50%
300 SALONS CUIR PLEINE FLEUR DES 990.-
2000 CHAISES PLUSIEURS MODELES 60.- AU LIEU DE 120.-
MAGNIFIQUE TABLE DE LUXE 150.- AU LIEU DE 300.-
MATELAS DE GRANDES MARQUES
"MONTREUX" "ZERMATT" "VERBIER" TOUTES DIMENSIONS
SUR CHOCOLATS DE GRANDES MARQUES
MEUBLES DU BATTOIR ♦ CASSE-PRIX
LEGUMES FRAIS DU JOUR
BOISSONS DE GRANDES MARQUES
LES MOINS CHERS DE SUISSE
MATHOD ST-SULPICE COURTAMAN MEYRIN
entre Orbe/Yverdon
Rte Cantonale Lausanne/Morges
entre Morat et Fribourg
Bois du Lan
12 CAMIONS DE LIVRAISON POUR TOUTE LA SUISSE PRIX-1ère QUALITE-PROPRETE

Des jeunes à la recherche d'un emploi mettent leurs connaissances informatiques au profit de leurs aînés

Mélange des générations autour du numérique

Pro Senectute Arc jurassien organise plusieurs cours d'informatique pour les aînés à Neuchâtel, en collaboration avec le Centre de formation professionnelle du littoral neuchâtelois. Pour compléter son offre, la Fondation a mis sur pied un atelier Cyberthé en partenariat avec le Service de la jeunesse et de l'intégration de la Ville de Neuchâtel. Destiné aux seniors, ces cours doivent répondre à leurs besoins pratiques en matière d'informatique. Le Cyberthé a lieu tous les mercredis de 14 à 16 heures dans les locaux du Semestre de motivation (SEMO). Conseillés par des jeunes moniteurs à la recherche d'une place d'apprentissage, les seniors ont la possibilité de partager leurs questions et leurs découvertes. Une pause thé est également prévue au programme, accompagnée de pâtisseries, généralement confectionnées par les jeunes moniteurs. Amanda Hormazabal, 17 ans, élève du SEMO (à gauche), et Germaine Du Bois (à droite), participante âgée de 88 ans, répondent à quelques questions.

Des jeunes du semestre de motivation conseillent des aînés sur des questions informatiques.

Comment avez-vous atterri dans cet atelier Cyberthé ?

Amanda Hormazabal : Après avoir fini l'école obligatoire, j'ai essayé de faire un apprentissage, mais cela n'a pas marché. J'ai ensuite fait toutes sortes de travaux à gauche et à droite. A présent, j'ai décidé de me reprendre en main. Je fais un semestre de motivation (SEMO) dans le but de pouvoir trouver une place d'apprentissage. Dans le cadre de ce programme, je participe à plusieurs activités, dont le Cyberthé. Je continue également à suivre des cours de culture générale, de français et de mathématiques. Je donne tout ce que j'ai pour enfin pouvoir trouver du travail. Ce que j'apprécie le plus au SEMO c'est le fait de devoir me lever le matin. C'est une motivation qui me pousse à chercher du travail. Cela me donne envie de me bouger pour trouver une place d'apprentissage.

En quoi consiste votre rôle dans ce cours d'informatique ?

A.H. : Les participants viennent au Cyberthé avec des tas de questions. Je suis présente pour y répondre. Je tâche de résoudre les problèmes qu'ils peuvent rencontrer en utilisant un ordinateur.

Appréciez-vous le fait de pouvoir partager vos connaissances en informatique ?

A.H. : Oui j'apprécie de partager avec les participants. Cela m'apporte beaucoup de plaisir. Le fait de pouvoir enseigner l'informatique représente une sensation toute nouvelle pour moi.

Que pensez-vous de la relation intergénérationnelle ?

A.H. : Je pense qu'il s'agit d'une bonne technique. C'est un moyen qui permet aux participants d'évaluer leurs capacités.

Germaine Du Bois: Je trouve cette approche fascinante. Je pense que l'on apprend beaucoup en enseignant.

Rencontrez-vous des difficultés liées à l'informatique dans votre quotidien ?

G.D. : Non, je ne rencontre pas de difficulté particulière. L'informatique est un outil de plus en plus passionnant. J'ai envie de pouvoir progresser dans son utilisation.

Qu'est-ce qui vous a poussée à participer à ce Cyberthé ?

G.D. : J'ai tout d'abord lu une annonce dans le journal. Comme j'ai régulièrement des questions concernant l'utilisation d'Internet et de mon courrier électronique, j'ai décidé de m'y rendre.

Aviez-vous déjà pris des cours d'informatique ?

G.D. : Non, malheureusement. Au départ, ce sont mes trois fils qui m'ont initiée à l'informatique. Des élèves m'ont également apporté leur aide. J'ai été enseignante durant de nombreuses années.

Qu'attendez-vous de cet atelier plus exactement ?

G.D. : Je souhaite résoudre mes problèmes d'utilisation et progresser en informatique. J'ai plusieurs questions d'ordre pratique. J'aimerais entre autres pouvoir manœuvrer plus facilement mes favoris. J'ai également besoin de créer des dossiers pour classer les lettres que je reçois par courrier électronique.

Pour quelles tâches utilisez-vous votre ordinateur ?

G.D. : Pour tout. Je suis née en Espagne et j'ai vécu 48 ans en Afrique du Sud. J'ai donc de nombreux contacts avec des amis de l'étranger. Je reçois tout mon courrier par voie électronique. Je perds un temps fou sur Internet, mais j'adore ça. Google me résout de nombreux problèmes.

Cyberthé: **Tous les mercredis de 14 à 16 heures, locaux du SEMO, passage Max-Meuron 6, 2000 Neuchâtel, 3e étage. Inscriptions sur place.**

Anne Kybourg

Clic & Tax

Au début de l'année 2009, Pro Senectute Arc jurassien a organisé des cours d'informatique pour seniors visant à utiliser le logiciel Clic & Tax. Mis à disposition des contribuables neuchâtelois gratuitement, ce programme permet de remplir sa déclaration d'impôt sur un ordinateur personnel. Plus de 200 personnes âgées avaient pris part à ces cours en janvier 2009. Menacés de disparaître pour des raisons de restrictions budgétaires imposées par le Canton, ces cours ont pu être sauvés. L'Ecole-club Migros s'est mise à disposition pour mettre sur pied quatre cours d'ici la fin du mois de janvier et la Ville de Neuchâtel offre le tiers de la finance d'inscription aux retraités de la commune, a indiqué Pro Senectute Arc jurassien.

Renseignements et inscriptions au 032 886 83 21 (lu-ma) ou au 032 482 67 00 (me-ve).